

MISSION : L'assistant de vie accompagne un public fragile dans l'exécution des tâches de la vie quotidienne :
personne âgée ou personne en situation de handicap.

CONTEXTE :

L'intervenant est salarié de la Société Help Assistance qui le missionne au domicile d'un ou de plusieurs clients. Il dépend hiérarchiquement du responsable d'agence. Son lieu de travail est le domicile des clients et il effectue des déplacements lors du trajet d'un domicile à l'autre. Les horaires sont réguliers et liés aux besoins du client : ils s'expriment en heures. Travail possible du lundi au samedi, dimanche et jours fériés.

TÂCHES À ACCOMPLIR

❖ Entretien du cadre de vie

- Effectuer des tâches ménagères courantes, (vitres, lessives...)
- Aider à l'aménagement de l'espace dans un but sécuritaire

❖ Alimentation

- Préparer des repas en tenant compte d'éventuels régimes alimentaires
- Réaliser des courses

❖ Santé/ hygiène

- Accompagner/aider lorsque ces actes correspondent à des actes de la vie quotidienne et cela tout en respectant les limites de compétences : alimentation, prise de médicaments, élimination, toilette, habillage/déshabillage

❖ Mobilité/Animation

- Accompagner ce public fragile lors des sorties et loisirs/stimuler les capacités intellectuelles/sensorielles (promenades, visite chez le médecin, jeux de société...)
- Assurer les transferts

Ces missions principales sont déterminées et exécutées avec une plus ou moins grande autonomie en fonction des demandes des clients et du niveau de prestation et doivent s'adapter à des contextes familiaux différents et aux besoins de coordinations. Par ailleurs, l'assistant de vie rend compte de son activité et remonte toutes les informations nécessaires à sa hiérarchie.

CAPACITÉS PERSONNELLES

- Maîtriser des situations d'urgence
- Capacité d'adaptation aux divers contextes de travail, attentes et habitudes, flexibilité dans la réalisation des prestations
- Politesse, courtoisie, ponctualité
- Discrétion face aux éléments de vie privée
- Empathie, sens du service et patience
- Capacité à communiquer à l'oral et à l'écrit en français
- Capacité de prise d'initiative
- Capacité d'organisation et de planification
- Résistance physique
- Capacité à apprécier l'évolution de dépendance du public fragile
- Capacité à travailler en autonomie
- Sens des responsabilités
- Capacité à prendre du recul
- Propreté et présentation correcte

PRÉ-REQUIS

- Un diplôme de niveau V dans le sanitaire & social est indispensable (ADVF, Assistant(e) de vie dépendance, DEAVS, Bac pro SAP).
- La prestation peut nécessiter la possession d'une voiture et d'un permis de conduire.
- Une disponibilité régulière est nécessaire.